



RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Affaire suivie par :

Marie FILIALI/ Audrey BURRIN

ce.drajes-fdva@region-academique-grand-est.fr

Nancy, le **06 DEC. 2024**

P.J : 4

Madame la présidente, Monsieur le président,

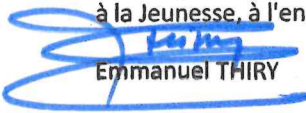
J'ai l'honneur de vous adresser les appels à projets de l'année 2025, portant sur le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) volets « Formation des bénévoles » annuel et « Fonctionnement global et actions innovantes ». Ces documents précisent les objectifs et le cahier des charges de chaque volet de ce dispositif. Si vous souhaitez candidater au FDVA 2025, j'attire votre vigilance sur la nécessité de :

1. Vérifier scrupuleusement, avant tout dépôt de dossier, l'éligibilité de votre association, de la formation ou de l'action envisagée et du public ciblé, le cas échéant ;
2. Fournir des informations les plus précises et les plus exhaustives possible sur l'action prévue ou la formation projetée. Je rappelle que **les projets seront priorisés en fonction de leur qualité**, sachant, par ailleurs, que les enveloppes sont contraintes et les demandes très nombreuses ;
3. Mentionner votre ordre de classement des actions, en cas de présentation de plusieurs projets au titre du volet « Formation des bénévoles » ;
4. Déposer votre demande de subvention **exclusivement en ligne via le « compte asso » (aucun dossier papier ne sera étudié), bien sélectionner le code de référence** et joindre les pièces énoncées dans les appels à projets en annexe, **avant le lundi 03 février 2025 à 12 h (midi), date et heure de désactivation des lignes.**

Enfin, je vous informe qu'il vous est possible de solliciter, dans l'élaboration de votre projet, l'aide et l'accompagnement des structures d'appui aux associations, dont la liste figure en annexe.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Recteur de région académique,
Par délégation,
Le Délégué régional académique
à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports


Emmanuel THIRY